

criptif, etc. C'est une raison pour que les concurrents soient nombreux.

Une seconde raison, c'est que les prix ne manquent pas d'attraits. Il y en aura deux : un premier prix de \$25.00 et un second prix de \$15.00. Notre concours est un concours de prose — les poètes auront leur tour plus tard. Il est ouvert à tous, mais nous invitons spécialement les jeunes, qui à l'instar d'André Chénier sentiraient qu'ils ont *quelque chose là*, à y prendre part. Les travaux devront nous parvenir avant le premier décembre prochain, être signés d'un pseudonyme et être accompagnés d'une enveloppe cachetée, contenant le nom véritable et l'adresse de leur auteur et portant à l'extérieur son pseudonyme. Ils ne devront pas dépasser 2,400 mots soit environ quatre pages du *Petit Canadien*.

Les résultats du concours seront consignés dans le *Petit Canadien* de décembre. La Société Saint-Jean-Baptiste se réserve le droit de publier la première, dans son bulletin, les travaux primés ou qui auraient obtenu une mention honorable. Cette publication faite, ces travaux redeviendront la propriété de leurs auteurs. Les autres manuscrits seront retournés immédiatement après le concours. (2)

(2) M. Arthur Saint-Pierre, qui signe cette page, donne ensuite les noms des juges du concours.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi,	23 novembre.	— Saint-Pascal-Baylon.	
		— Noviciat des Soeurs de Sainte-Anne	
Jeudi,	25	“	— Sainte-Anne, à Montréal.
Samedi,	27	“	— Saint-Irénée et toutes les églises et
Dimanche,	28	“	— Cathédrale. [chapelles]